

Normes aux frontières : l'Europe doit bouger

L'Union européenne entame 2025 sous le signe de la compétitivité. Un paradoxe demeure cependant : tout en imposant à raison des normes toujours plus strictes à ses propres entreprises (sauf retours en arrière toujours à craindre), elle laisse entrer sur son marché des produits qui n'y sont pas soumis. Entre la directive sur le devoir de vigilance, la taxonomie verte et le renforcement du reporting extra-financier, Bruxelles construit un cadre réglementaire ambitieux mais contraignant seulement pour ses acteurs économiques.

L'Europe met en avant ses valeurs et une certaine vision du capitalisme responsable. Encore faut-il qu'elles les défendent pleinement à ses frontières et protègent notre marché intérieur du dumping environnemental et social.

Le 26 février, la Commission européenne présentera une réforme pour simplifier les obligations administratives des entreprises locales. Inspirée du rapport Draghi, elle réduira notamment le nombre d'entreprises soumises au reporting extra-financier. Mais cette initiative, aussi utile soit-elle, ne résout pas les difficultés sur le fond.

La directive sur le devoir de vigilance illustre cette asymétrie. Elle impose aux entreprises européennes d'être responsables des pratiques sociales et environnementales de leurs sous-traitants, mais ne s'applique pas aux produits importés. Résultat : nos industries investissent dans des pratiques vertueuses tandis que des acteurs étrangers continuent d'inonder le marché de produits non conformes.

Le commerce en ligne accentue encore ces distorsions. Des plateformes comme Shein et AliExpress bénéficient de l'exemption de TVA et de droits de douane pour les colis de moins de 150 euros, facilitant l'entrée de produits non conformes. Bruxelles envisage de supprimer cette exemption, mais sans moyens douaniers renforcés, l'application de cette mesure restera illusoire. Il est urgent d'instaurer des contrôles numériques ciblés et d'harmoniser les régulations.

Pendant que l'Europe hésite, ses concurrents avancent. Aux États-Unis, le plan Inflation Reduction Act subventionne massivement l'industrie locale. En Chine, des politiques industrielles stratégiques favorisent les exportations tout en limitant l'accès au marché intérieur.

Une réponse adaptée passe par un renforcement des contrôles aux frontières et une meilleure harmonisation des règles commerciales. L'UE pourrait par exemple conditionner l'entrée de certains produits sur son marché au respect effectif de normes

équivalentes à celles imposées aux entreprises européennes. De telles mesures, loin d'être protectionnistes, viseraient simplement à garantir un environnement commercial plus équilibré. Allons plus loin dans la normalisation et les contrôles réels, et cessons de reconnaître des « équivalences » qui n'en sont pas.

Concernant la CSRD par exemple, pourquoi ne pas exiger un même niveau de reporting de tous les acteurs présents sur notre marché ? Cela permettrait d'évaluer la maturité environnementale et sociale de nos concurrents et d'appliquer des taxes aux frontières pour rétablir l'équilibre.

Bruxelles s'apprête à présenter une "boussole de compétitivité" pour 2024-2029. Sans une refonte de sa politique commerciale, cette ambition restera théorique. L'Europe doit s'assurer que son engagement en faveur de la transition écologique et du respect des droits sociaux ne se traduise pas par une perte de compétitivité pour ses entreprises. Une régulation plus cohérente, combinée à des contrôles renforcés, permettrait de concilier compétitivité et souveraineté économique.

L'Union européenne a les moyens d'agir. Mais elle doit s'assurer que ses standards ne deviennent pas un fardeau unilatéral. En les appliquant aux importations, elle renforcerait son industrie sans renier ses engagements. Il ne s'agit pas de se refermer sur soi-même, mais de s'assurer que les règles du jeu soient les mêmes pour tous.

Fanny LETIER

Co-fondatrice de GENEEO Capital Entrepreneur

(Tribune publiée en février 2025)